

RENFORCER LES LIENS BOURGS–FLEUVE ...

CONTEXTE

Dés l'antiquité, la vallée de la Garonne est un axe majeur d'implantation humaine en raison des richesses apportées par le fleuve et le développement du commerce fluvial.

Aujourd'hui encore, de Saint-Gaudens à Bordeaux, la vallée est très attractive pour les populations avec l'influence des métropoles de Toulouse et Bordeaux et de centres économiques intermédiaires et d'infrastructures de transport en développement ; toutefois, la navigation n'étant plus au cœur du développement économique, la Garonne reste un partenaire plus discret mais indispensable pour les populations et les usages.

- La manière dont les hommes ont installé leur lieux de vie dans le temps et les formes que cela a pris.
- Formes générales urbaines : isolé, hameau, centre-bourg, centre-ville, agglomération ...
- Mode de construction : proportions, matériaux, couleurs



A l'origine, les bourgs implantés près du fleuve ont su s'organiser avec ce voisin parfois encombrant et révèlent une urbanisation tournée vers le fleuve : importance du réseau de voies perpendiculaires pour desservir les berges et ports, places, esplanades, balcons ouverts vers le fleuve, des façades urbaines, alignements arborés, mails et points de vue dirigés vers le fleuve...et des formes architecturales spécifiques (quais, moulins, fermes sur buttes de terres, surélévations...) qui soulignent alors le rapport étroit établi entre l'homme et le fleuve.

Fin 19^e siècle, la construction de la voie ferrée et du canal latéral entraînent le déclin de la navigation sur le fleuve, et un report des activités vers ces nouvelles voies de communications modernes qui couplées aux endiguements amènent un cloisonnement de la plaine.

Ce lien bourg-fleuve se délite encore au 20^e siècle avec le développement du réseau routier en parallèle au fleuve dirigeant les vues vers d'autres horizons, les aménagements imposants de protection contre les inondations (digues, enrochements sur berges) ou l'installations d'usages et activités créant parfois des coupures très fortes (parkings ou voies rapides sur berges, gravières, stations d'épuration...) : toute une société tourne le dos à son fleuve ou plutôt la longe sans vraiment la voir derrière ses rideaux d'arbres, au fil des nouveaux aménagements, modes de vie entraînant un délaissement progressif des berges au profit des terres intérieures et des coteaux.

Depuis la fin des années 1990, un mouvement de réappropriation des cours d'eau avec un nouveau rapport hommes/fleuve s'est enclenché avec des populations plus soucieuses de l'environnement et de leur cadre de vie et des aménagements affirmés dans les grandes villes.

OBJECTIF ET PISTES D'ACTION

Les différentes études pilotes ont poursuivi cet objectif de renforcer les liens entre les bourgs et la Garonne pour faire du fleuve un élément fort du fonctionnement urbain et de la qualité de vie des populations.

Cet enjeu, transversal, se décline dans différentes orientations des plans guides esquissés pour chacun des territoires d'études pilotes (développer les déplacements doux, maîtriser l'urbanisation diffuse et conforter les centres, valoriser le patrimoine fluvial...)

Selon les territoires et les configurations des bourgs, les projets pilotes esquissés sur des sites clés sont basés sur les principes de valorisation suivants :

→ Retrouver, maintenir ou valoriser les relations visuelles entre bourgs et fleuve :

- Mettre en scène les covisibilités (dégagement visuel ou effet par les plantations), les repères et points d'appel
- Mise en valeur du site urbain et de son rapport au fleuve, valoriser les points de vue panoramiques et les façades urbaines fluviales (ex La Réole, St Macaire, Langon, Castets en Dorthe, Caudrot...),
- Préservation de l'identité des villages, de fenêtres visuelles depuis les voies et traitement des points noirs le long des routes

(voir aussi fiche « pérenniser les points de vue »)

→ Créer, requalifier et dynamiser des espaces publics en bord de Garonne ou ouverts sur le fleuve :

- Valoriser les espaces et diversifier leurs usages/ Créer des sites d'accueil proches du fleuve (guinguettes, aires de pique-nique, scènes culturelles et festives, débarcadères...)
- Développer des espaces piétons et des espaces de loisirs sur les rives, en lien avec les centre-bourgs et le patrimoine fluvial (quais, cales, bâti,...)
- Intégration des points noirs paysagers : arrière de zones d'activités, entrée de ville, ouvrages sur berges (step de Meilhan/Garonne, Tonneins)

→ Renforcer les accès et liaisons douces (piétons, cycles...) depuis les bourgs vers les bords de Garonne

- Promenades urbaines et sentiers permettant l'accès aux berges ; Aménagement de promenades de liaison entre ville haute et basse ; Circulations douces sur berges et continuités avec parcours existants
- Requalifier les accès existants, les mettre en scène (plantations, signalétique, modelés de terrain...)
- Rendre la Garonne et le sentier Garonne plus accessibles depuis les bourgs, maintien ou reconstitution du lien bourg/affluent/confluence (spécificité du Tarn et Garonne où les bourgs sont plus éloignés)

(voir aussi fiche « accéder et cheminer »)

→ Développer des activités et des animations liées au fleuve, notamment pour favoriser la réappropriation sociale des lieux et du fleuve par tous

- Encourager les activités de loisirs et des usages avec le fleuve, sur les berges ou sur l'eau
- Encourager la tenue d'événements festifs et culturels
- Développer la pédagogie autour de l'histoire et du fonctionnement du fleuve
- Promouvoir des animations de sensibilisation auprès des jeunes...

Bien évidemment, le travail sur les projets pilotes a surtout illustré des possibilités d'aménagements physiques permettant de favoriser les usages, mais le travail réalisé avec les personnes enquêtées et les membres du comité de pilotage de l'étude ont permis d'intégrer cet enjeu dans l'étude et de proposer plusieurs formes d'animation originale en lien avec le territoire et le tissu associatif local.

Cette valorisation est aussi sous tendue par le principe d'une intervention qui ne dénature pas les milieux naturels sensibles de bords de Garonne et incite à un entretien ou restauration (notamment sur la base du Schéma Directeur d'Entretien coordonné des berges de Garonne).

CONSTATS ET PISTES ISSUS DES ETUDES PILOTES

[Les rapports bourgs-fleuve](#)

Tout au long de la vallée, se succèdent des communes riveraines qui ont un rapport de proximité à la Garonne variable avec des centres-bourgs qui se sont développés soit en façade sur le fleuve autour des ports, soit, le plus fréquemment en retrait sur les terrasses moins exposées aux crues.

- o **Bourgs et villes-terrasses, bourgs de la «hauteur»:**

Les premières terrasses et coteaux constituent les sites d'urbanisation principaux, à l'abri des crues et jouissant d'une plus grande visibilité pour le contrôle des passages sur la Garonne et dans sa plaine.

- **Les bourgs et villes-belvédères en situation de surplomb immédiat du fleuve**, installés en hauteur sur le rebord de la 1ère terrasse ou sur des promontoires dominant de plus de 20 m le fleuve, correspondent à des sites urbains emblématiques (présence d'un pont ou de sites classés). Ces agglomérations sont souvent d'anciennes villes portuaires qui comportent des façades fluviales de qualité architecturale évoquant la richesse passée et souvent un quartier bas typique, au contact direct du bord de Garonne, avec cales, quais et éléments architecturaux rappelant la navigation la pêche, et un habitat adapté aux crues.

Ils offrent aujourd'hui de multiples atouts par la multiplicité des points de vue - panoramique plongeant sur le fleuve et sur l'ensemble de la vallée et co-visibilités depuis la plaine et les rives vers le site urbain - .

Certains de ces sites bâtis constituent des façades fluviales et un centre urbain de très grande qualité mais pas toujours bien valorisés ni mis en relation avec les bords de Garonne qui restent encore à l'écart des actions engagées dans le centre-bourg : par exemple, le vaste parking sur les quais de La Réole ainsi que la voie routière principale au pied du site urbain, desservent fortement le site des quais et leur fréquentation. Les peupleraies sur les terrains en contrebas du site fortifié et classé de Saint-Macaire occultent les co-visibilités. Depuis le centre-ville de Verdun et le bas des quais et du site classé, l'accès à la Garonne n'est pas facilité pour la promenade.

Enfin, les entrées de bourgs dégradées, leur perte d'identité par des extensions linéaires diffuses peu maîtrisées (mitage des lignes de crête et coteaux) créent des paysages banalisant, masquant le rapport au fleuve et créant des perspectives dévalorisantes depuis les points de vue éloignés.

- **Les bourgs physiquement plus éloignés du fait de leur développement sur une 1ère terrasse ou un promontoire plus en retrait vis-à-vis de la berge (jusqu'à plus de 1,5 km)**, sont confrontés encore plus fortement à cette perte de relation avec le fleuve, avec des liens visuels avec la Garonne qui ne sont plus forcément perceptibles aujourd'hui de par les extensions urbaines ou les évolutions dans la plaine agricoles, des franchissements du fleuve plus rares ou éloignés selon leur positionnement vis-à-vis des ponts et de leur lieu de travail.

Un grand nombre de bourgs de la plaine garonnaise dans cette configuration, traversés par le canal et la Garonne, semblent se déconnecter du fleuve avec des aménagements et des usages orientés vers le canal, et jamais mis en relation avec les bords du fleuve (ex : Montech, Castelsarrasin, Valence d'Agen) même lorsqu'il y a une forte proximité (Fourques sur Garonne, Mas d'Agenais...).

*

Quelques exemples de bourgs de la « hauteur » sur le territoire des études pilotes et leur rapport bourg-fleuve

Type 1 - Villes, bourgs belvédères, sur Garonne (avec points de vue remarquables)

[Type 1a : Quais et longues façades fluviales des villes portuaires :](#)

La Réole (site classé), Langon, Saint-Macaire (site classé fortifié), Tonneins (site classé) Marmande, Verdun sur Garonne (quais en sous-bassement, site classé/AVAP), Valcabrière, Gourdan-Polignan

[Type 1b : Villes belvédères en surplomb sur des promontoires :](#)

Tertre et quai de Meilhan sur Garonne (site classé) et bourgs en continuité sur la terrasse abrupte de la rive gauche (Le Mas d'Agenais (site classé), Caumont/Lagruère), butte de Castets en Dorthe et Caudrot (site classé), chapelet de bourgs du 82 sur le sommet de la falaise fluviale (site classé d'Auvillar, Mas-Grenier, Cordes-Tolosannes, partie de Bourret), balcon de Montréjeau


[Type 2 a - Bourgs perchés plus en retrait :](#)

St Bertrand de Comminges (site classé), St Gaudens (site classé), de Clermont-Soubiran (site classé), Goudourville, Malausse, Boudou à la confluence Garonne et Tarn (82)

[Type 2 b - Bourgs « canal-Garonne » sur 1ère ou 2ème terrasses](#)

Chapelet de bourgs du 82, de Grisolles à Castelsarrasin sur le bord de la 1ère terrasse RD, séparé par un « tap » de quelques mètres (talus de séparation) de la basse plaine inondable

Chapelet de bourg en retrait sur la 2ème terrasse, le long du canal (Pompignan, Montbartier, Montech (site classé) Valence, Pommevic) Bourgs en rive gauche, entre Hure et Castets en Dorthe (33), entre le Mas d'Agenais et Buzet/Baise (47)



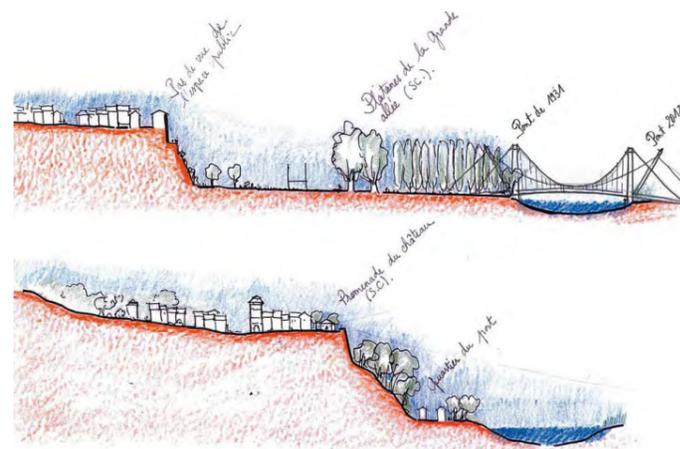
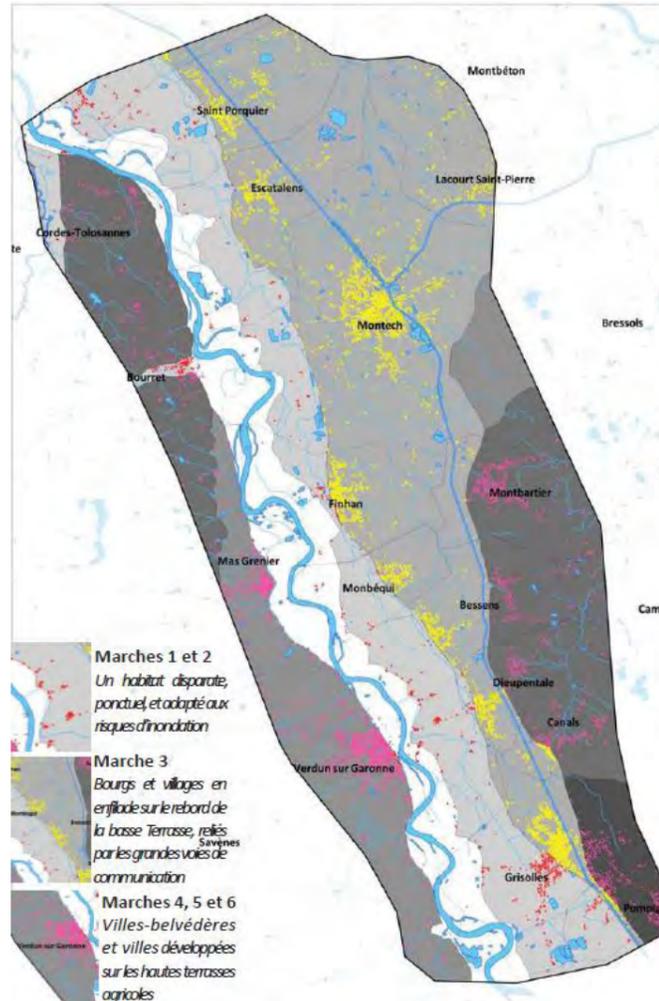
Type 2 - Villes, bourgs - terrasses éloignés (en retrait des berges, jusqu'à plus de 1,5 Km de distance)

[Type 2 c Bourgs- terrasses de la plaine élargie](#)

Chapelet de bourg en rive droite (47) entre Sainte Bazeille (ancien port) et Marmande puis entre Marmande et Tonneins

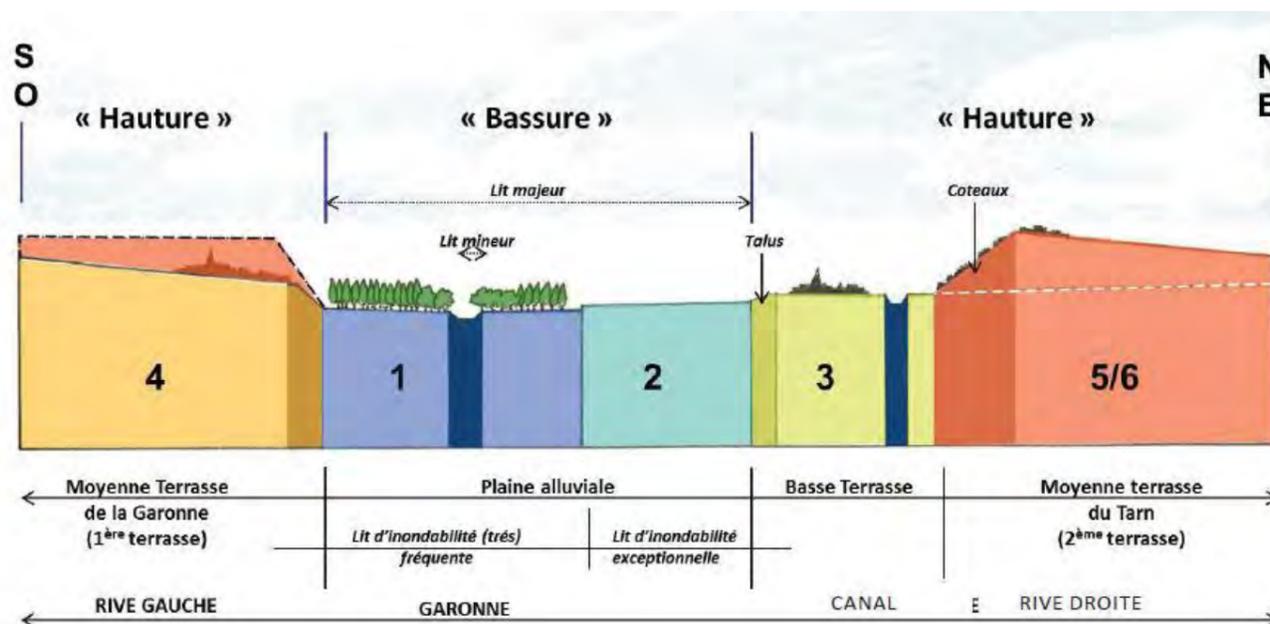
St Nicolas de la Grave, Merles, Castelmayran, Donzac, St Loup (82)

Bourgs de la terrasse en aval de Montréjeau (31) : Labarthe et Pointis-Inard, Labarthe de Rivière Martres de Rivière, Villeneuve de Rivière



Villes belvédères (82) :
Coupe de Verdun sur Garonne en haut
Coupe d'Auvillar et du quartier du port en bas
(Schémas Dréal/H Sirieys)

Schémas étude pilote Garonne des Terrasses (ci-dessus et ci-dessous)



o Bourgs de la plaine inondable, (dont bourgs de la « bassure » dans la plaine aval de Toulouse):

Les implantations de bourgs présentes sur ce territoire à risque se placent sur les bourrelets alluviaux du fleuve. Ces bourrelets de l'ordre du mètre sont peu lisibles, mais constituent un premier promontoire naturel en cas d'inondation. L'habitat ancien, notamment les domaines agricoles y présentent des caractéristiques architecturales spécifiques d'un habitat adapté aux risques des crues (dans la bassure sur dpt. 82,47, 33).

Sur le territoire des études pilotes, quelques bourgs sont positionnés en front de Garonne (*type 3a*) tels que Miramont de Comminges et Valentine en amont, ou Couthures sur Garonne, Bourdelles, Barie, Floudès. Etant confrontés aux inondations, le lien des populations avec le fleuve est plus vivace, en tout cas chez les résidents installés depuis un certain temps. Ces bourgs ont de petits espaces publics orientés vers le fleuve (esplanades, quais, promenades...) ou en bordure plus ou moins bien aménagés : liaisons et accès aux berges ont parfois été délaissés et seraient à améliorer, cheminements sur les servitudes de halage ou marchepied discontinu, disparus ou impraticable, le mobilier ou les aménagements ne permettent pas de profiter au mieux du fleuve (bancs mal orientés, fermeture visuelle, minéralisation ou manque d'ombrage...).

Toujours sur la plaine inondable, des bourgs sont présents en position intermédiaire entre les berges et la première terrasse, souvent le long d'un petit affluent ou des voies anciennes de communication (*type 3b*). Ils ont une silhouette compacte et des édifices qui se détachent sur la plaine agricole et plane. Plus en recul, des bourgs se sont développés sur la plaine inondable et la première terrasse, en raison de l'étroitesse de la vallée (en amont) ou bien suite à des extensions plus récentes diffusant vers la Nationale et plus récemment sur les coteaux (*type 3b*) : ex dans le 82, Grisolles, Bourret, Saint-Nicolas de la Grave, hameaux de Castelsarrasin, dans le 31 Ausson.

Souvent d'origine médiévale, ces bourgs de la plaine inondable peuvent à présent se retrouver dans une situation plus distante du fleuve suite à la mobilité du lit mineur ou aux opérations de rectification du lit, ou en raison d'écrans visuels (digues de protection, vastes peupleraies, enrochements...).

Type 3 bourgs de la bassure et de la plaine inondable :
en front de fleuve (*type 3a*) ou plus en retrait (*type 3b*), quelques exemples sur les études pilotes...

Dpt 82 : Quais de Lamagistère (photo), Golfech, Espalais (photo) (*3a*) ; partie de Grisolles et de St Nicolas de la Grave (*3b*)

Dpt. 31 : Gourdan-Polignan (photo) (*3a et 3b*), Ausson, Huos, Valentine, Miramont de Comminges, Galié, Fronsac, Loures-Barrouse (*3a*). En aval de Toulouse, Ondes, Grenade sur Garonne, St Caprais (*3b*)

Dpt 47 : bourgs de la vaste plaine marmandaise à casiers : port de Couthures sur Garonne (2 photos dont crue de janv 2014), port et hameau de Coussan (Marmande) Monheurt (*3a*) ; Jusix, Fourques sur Garonne, Gaujac, Taillebourg, Sénéstis, (*3b*), Villeton, Ayet

Dpt.33 : Bourdelles, Barie, Floudès, Le Rouergue (La Réole) (*3a*) ; Bassanne (*3b*)

Les résultats des enquêtes de perception auprès des populations

Le constat...

L'analyse comparée des différentes enquêtes de perception dresse le constat d'une vie locale déconnectée du fleuve, de pratiques actuelles autour de fleuve plus resserrées (pratiques de loisir, pour un public de riverains ou d'initiés) qui ont perdu leur caractère populaire (pratiques individuelles ou par petits groupes affinitaires).

La distance peut frôler l'indifférence pour ceux qui n'ont pas d'expérience vécue autour du fleuve (jeunes, nouveaux résidents...). Perçu comme inaccessible par les plus distants, les « proches du fleuve » le perçoivent comme désinvesti...un fleuve auquel on aurait tourné le dos.

Mais il est aussi mis en lumière un intérêt nouveau pour le fleuve en tant que « produit nature » de proximité pour les néo-résidents ou jeunes générations relevant d'une culture urbaine transposée en milieu rural. Le fleuve constituant un attrait résidentiel participant à la qualité du cadre de vie et permettant de mieux vivre les pressions urbaines.

Des attentes à prendre en compte...

Les populations enquêtées ont exprimé des attentes autour de thèmes communs qui ont pu être intégrées en milieu urbain dans les différents projets pilotes travaillés ci-après :

- L'entretien du lit et des berges (pour une meilleure accessibilité et prévenir l'érosion) et des atterrissements (« graviers »)
- Les parcours et cheminements sur berges, sur digues à remettre en état ou créer et notamment des sentiers pour assurer le maillage vers les bourgs, le Canal et autres sites d'intérêt patrimonial ou de loisirs
- La valorisation des milieux naturels et du patrimoine bâti et culturel de Garonne oublié : patrimoine lié à la navigation (quais, cales, ports, maison des éclusiers, ...), patrimoine artisanal et industriel, petit patrimoine à restaurer, faire connaître et intégrer (fontaines, moulins, ...) à des circuits de découverte
- Les plages restaurer les accès aux plages, faire revivre les plages d'antan
- Les points de vue : Aménager des fenêtres depuis les berges, rendre accessibles les points de vue panoramiques
- L'aménagement de petits lieux conviviaux (guinguettes, tables de pique-nique...)
- Les traversées (bacs, passerelles, navette fluviale...)
- Des actions « partagées » de découverte, sensibilisation, animation
- Une programmation événementielle : concerts, spectacles, fêtes, festivals, ...
- La diversité des paysages agricoles

Une thématique de travail majeure sur les sites pilotes

Au regard des résultats des enquêtes de perception, l'objectif de mettre en relation les bourgs et le fleuve sous-tend l'ensemble des projets pilotes avec des angles d'approche variables et des contextes différents (urbain/bourg rural/front de fleuve ou en position de retrait) :

- sur la Garonne des Terrasses (82), c'est le travail « d'accroche bourg-fleuve » et de couture entre les centres bourgs et les berges qui a été un axe de travail important en relation avec une organisation de bourgs en chapelet le long de la première terrasse, relativement éloignés du fleuve.
- Sur la Garonne de La Réole à Langon, le thème de la mise en scène des façades fluviales urbaines de qualité s'est imposé de façon logique compte tenu des sites urbains phares de St Macaire, La Réole, Langon et d'une Garonne navigable.
- Sur la Garonne agenaise (82), c'est le triptyque bourg/affluent/confluence qui a été identifié comme une thématique importante sur un territoire où la Garonne a été fortement modifiée par l'homme (avec des affluents porteurs de naturalité)

- Sur la Garonne marmandaise, la mise en relation avec les bourgs s'appuie sur une dynamisation des espaces du canal et de la Garonne
- Sur Garonne du Comminges, c'est enfin la valorisation des espaces publics ou de loisirs existants en lien avec la Garonne, pour améliorer la qualité de vie autour des 2 pôles urbains de St Gaudens et Montréjeau (Valentine, Miramont, Gourdan-Polignan, Montréjeau, Ausson, Saint Gaudens) et renforcer les relations avec l'ensemble touristique patrimonial de St Bertrand de Comminges/Valcabrière.

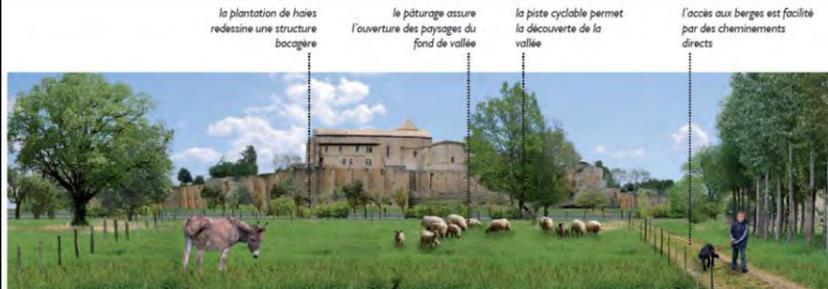
Les entretiens comme les réunions débats ont permis d'orienter l'identification des enjeux paysagers ainsi que d'ouvrir des pistes pour la réappropriation du fleuve en zone urbaine (pratiques anciennes, dynamiques récentes, associatives ou autres...) et d'enrichir les projets esquissés dans les projets pilotes : ex guinguette des grottes au pied de la façade fluviale de St Macaire, lien avec le projet de réaménagement du centre-bourg à Bourret....

Quelques témoignages recueillis sur ce thème...

- Il faut dire les choses, à Valence, Garonne ne compte pas pour les gens...c'est quand même à 4 ou 5 km... »*
- « cette allée de platanes qui n'arrive à rien, c'est dommage, mais si on poussait un peu on arriverait à Garonne »*
- « On a vraiment été surpris par le côté pittoresque du village et la vue qui embrasse la vallée de la Garonne ici... »*
- « Nous venons de nous installer dans le coin ; (...) on avait envie de tester la plaine ! Et le fait de vivre près d'un fleuve bon ben c'est agréable, c'est sûr, c'est sympathique. »*
- « L'église de Castelsarrasin. Elle symbolise cette peur de l'eau qui faisait que l'on s'installait en hauteur. On y domine toute cette vue. Une idée de distance et de danger. »*
- « Il faudrait un chemin pour faire profiter les gens de Garonne, pour les faire revenir vers Garonne »*
- « Avec la voiture, on a dévasté les bords de Garonne ».*
- « Oui, maintenant les gens ont plus l'habitude d'aller au bord du canal et à la Barguelonne que d'aller à la Garonne...« On est habitués à aller au bord du Canal jusqu'à l'écluse de la vache et sinon on va en forêt. »*
- « Montech ne donne pas sur la Garonne, c'est tout de l'autre côté. »*
- « La Garonne est cachée, on lui a tourné le dos. » « On vit avec le Canal, elle est difficilement accessible. »*
- « Les collectivités ont peu à peu tourné le dos au fleuve... mais il commence à y avoir une prise de conscience... »*
- « Ce qui m'a plu, c'est le cachet des briques roses, le village, la Garonne non, de toute manière elle n'est pas mise en valeur de notre côté à part la traverser en voiture je ne vois pas où on puisse marcher, il y a la gravière, les kiwis... »*
- « Quand je suis sur la 113, jamais il ne m'est venu à l'idée de rentrer, il est nécessaire de prendre du temps, il faut fouiner, à Montech il y a des gens qui ne sont jamais allés voir la Garonne »*
- « Quand je suis arrivée pour la première fois, que j'ai passé le pont de Verdun sur Garonne, ça a été un flash et du coup j'y ai emmené tous les gens qui venaient nous voir, toutes ces façades ça m'a impressionné. »*
- « Le long de cette route, il faudrait mettre des panneaux, pour montrer qu'il existe autre chose, une belle photo, comme sur les autoroutes. »*
- « Il faut faire savoir que ce bord de Garonne est là »*
- « ...J'ai connu Lamagistère moi autrement...On voyait du monde...Vous voyez les bancs là-bas, avant il y avait toujours un monde fou assis sur ces bancs. On ne voit plus maintenant, même en été. Il y a moins de convivialité... »*
- « Les modes de vie ont beaucoup changé. Il y avait beaucoup plus de vie sur le fleuve avant, des pêcheurs, des bateaux, etc. La centrale a détourné l'attention des habitants du fleuve. »*
- « Lamagistère entretient une relation fusionnelle et complexe avec la Garonne. Elle a plus souffert du voisinage de la Garonne qu'elle en a obtenu d'avantages. Les inondations de 1930 et de 1952 ont freiné le développement de la commune... Jusqu'à aujourd'hui, on vit avec mais avec un côté négatif »*
- « Il y a un potentiel touristique important basé sur ce patrimoine portuaire. On ne peut pas dire que les collectivités s'y sont réellement intéressées... »*
- « On est davantage attiré par le canal, parce qu'il y a des aménagements, ce qui est dommage parce que la Garonne a du charme. »*
- « On s'est dotés d'un ZPPAUP qui a permis de déterminer, sur La Réole même, des cônes de vue qui sont préservés. »*
- « La Garonne est un fleuve magnifique [...] avec des bâtisses extraordinaires sur les côtés. »*
- « A Golfech autrefois, la Garonne faisait vivre le village, aujourd'hui c'est différent »*

Renforcer le lien bourg-fleuve, différents projets proposés sur les sites pilotes
 (pour plus de détails, retrouver les projets sur le site internet www.lagaronne.com/etude/prolongement-de-letude-paysagere-garonne-5-etudes-pilotes-territoriales.html)

Garonne de La Réole à Langon (33)



Valorisation du site bâti de St Macaire (ville type 1a, à présent à 200 m en retrait des berges) :

Mise en scène des vues réciproques fleuve-ville-remparts, fleuve-ville-port : réinstaller des pâtures ouvertes, bords de Garonne plus accessibles par des cheminements directs et une liaison cyclable. Ouverture de fenêtres visuelles (suppression peupleraie, fenêtre dans la ripisylve).

Recomposition d'une trame bocagère dans le

palus permettant d'intégrer différents équipements publics programmés (city-stade, étang de pêche, parking bus), l'extension des jardins familiaux, implantation d'un pré-verger, point vélo, port revalorisé, retrouver une guinguette au pied des remparts (guinguette des grottes).

Le réaménagement de l'ancien port de Saint-Macaire permet de retrouver un lien concret et un lieu de vie en contact du fleuve : vue valorisée depuis la terrasse de la guinguette; accès direct à l'eau par la cale pour faciliter la navigation et les activités nautiques.

Valorisation de la façade fluviale de La Réole :

La Réole (1a)

voir projet détaillé page suivante



Casseuil/Gironde sur Dropt (2b)/ Barie (3a) : Valorisation du site du magasin de l'écluseur comme lieu d'animation et de découverte au contact du fleuve, entre Garonne et Dropt.

Continuité des pistes cyclables, passerelle de franchissement sur le Dropt et de liaison avec le bourg de Casseuil, piste cyclable et remise en place d'un bac pour liaison avec Barie sur l'autre rive, développement des activités de loisirs et sportive (terrasse, guinguette, canoë, pêche, vélo), gestion des berges pour ouverture visuelle.

Garonne marmandaise (47)



Articulation entre ville haute sur le tertre de Meilhan sur Garonne (1a) avec la cale et la rive opposée de Jusix (3b).

Opportunité de remise en service d'un bac entre Jusix et Meilhan/G (action événementielle type « fête de la cale ») restauration de la cale et intégration dans un parcours vers le tertre (via l'aqueduc) et vers la halte nautique du canal (camping, restaurant).

Lien avec le projet d'aménagement de la traversée du bourg et articulation avec parcours fluviaux (navettes fluviales Couthures/Marmande) ; mise en valeur du point de vue avec aire détente/canoë sur Jusix. Proposition d'une action événementielle fédérant les communes riveraines pour faire revivre les anciens ports et bacs.



Lagruère, bourg-belvédère sur le canal (1b), réappropriation de l'espace public entre Canal et Garonne, en contrebas du « bourg vieux » :

Créer un point d'appel attractif depuis la voie verte du canal vers le méandre de Garonne (ponton en belvédère sur Garonne), le rendre accessible et mettre en scène l'espace « entre deux » et le point de vue et l'espace : fenêtre visuelle dans la ripisylve, implantation de mobilier et amélioration des accès et cheminements pour une meilleure appropriation du lieu (ponton, tables et petits mobilier, panneaux...). Continuités avec les parcours piétons existants, du bourg neuf au bourg vieux et avec le chemin de halage de Garonne jusqu'à l'ancienne plage de Lagruère (aménagement de l'accès, réinterprétation paysagère des anciens usages).

Parcours entre les villages de Fourques sur G. (3b), Caumont sur Garonne (1b) et le port de Coussan- Marmande (3a) par la matre (digue de terre) longeant et surplombant le fleuve.

Balisage, restauration et mise en valeur du port de Caumont (cale, digue de terre, halte pour la navette fluviale).

Garonne agenaise (82)

Projet Garonne naturelle : création d'un cheminement doux reliant les bourgs de St Nicolas de la Grave, Merles (2c) au bourg perché d'Auvillar (1b), entre plaine et terrasse, le long d'un affluent jusqu'à la confluence Garonne

Projet Garonne historique : mise en valeur et sécurité du sentier de St Jacques de Compostelle reliant Pommevic (2b)-

Espalais (3a) Auvillar (1b).

Améliorer la traversée de la plaine et des canaux, marquer l'évènement du franchissement du fleuve au pied du village classé d'Auvillar.



Projet Garonne industrielle : aménagement de liens entre la bastide de Golfch (3a) et le site industriel en rive du canal à travers un parc pédagogique le long du canal de Golfch ; un lieu public « Garonne » qui permette la compréhension de l'histoire de l'aménagement et de son utilisation comme ressource à travers les temps dans le secteur de Golfch à Lamagistère.

Parc linéaire pédagogique sur l'espace résiduel entre bourg et centrale, promenade plantée et remodelage des talus, jalonné par de petits pavillons pédagogiques informatifs sur le patrimoine industriel, belvédère sur le canal avec mise en lumière, requalification de l'entrée du bourg (délocalisation à terme de la station service).



Garonne des terrasses (82)

Valorisation d'un parcours de découverte du patrimoine de Finhan (2b) emblématisé par l'eau et l'arbre renforçant le lien entre le bourg et le fleuve (éloigné de plus de 1000m) et animant le parcours sur berge existant.



Bourret (1b) - Promenade des sens entre roche et Garonne : aménagement d'une promenade et d'espaces d'animation (clairière de la guinguette, réaménagement du hangar du pontonnier, clairière musicale, fenêtres visuelles...) **entre berge et terrasse haute, du bourg au bras mort, mettant en valeur le patrimoine et les différentes ambiances entre Garonne et coteau.**



Remise en état du sentier vers le cimetière et le point de vue haut du village sur le méandre du fleuve. Intégration de la plaine des sports et équipements municipaux pour parfaire l'accroche bourg-fleuve : passerelles au dessus de la Tessonne, plantations encadrant la plaine des sports, escalier pour relier la plaine à la promenade des saules le long de la Tessonne.



Aménagement d'une plage fluviale créant une transition séquentiée entre le patrimoine urbain du centre de Verdun sur Garonne (1a, en retrait) et la zone naturelle de Labreille. Traitement paysager de la zone intermédiaire entre la ville et la zone de loisirs (plage, camping) : promenade de loisir animée du bourg vers le fleuve (jardins partagés, promenade modes doux centrale, arboretum...) et connectée à la promenade sous les platanes classés au pied de la ville.



Modelage de la plage en 3 gradins supportant des usages différents.

Mise en valeur, sur la strate haute du site, du point d'accroche bourg-Garonne par la création d'une terrasse bois et ponton panoramique sur le fleuve et ses ponts.

Grisolles (3b à 2 b/2a) Aménagement d'une aire de détente en balcon panoramique sur la vallée.

Remise en état du chemin reliant le belvédère au bourg. Sécuriser les traversées piétonnes et cycles par des plateaux routiers.

Garonne du Comminges (31)

St Bertrand de Comminges (2a) Valcabrière-Labroquère (1a/2) : Rencontre entre patrimoine et parcours fluviaux et terrestres. Créer un parcours parallèle en berges entre le pont et la base de canoë-kayak et le bourg de Valcabrière avec signalisation pédagogique. Sentiers d'accès perpendiculaires à créer, entre le bourg de Labroquère et le gué de Garonne et entre St Bertrand de Comminges, aménagement de l'aire de pique nique, panneaux pédagogiques patrimoine Garonne/histoire antique.

Tisser des liens entre les 2 rives : Montréjeau (1b)-Gourdan-Polignan (3a)

Créer des accès modes doux entre ville haute sur la 1ère terrasse et la plaine de loisirs autour du lac et de la Garonne. Requalification de la friche industrielle de Gourdan-Polignan en espace de nature associé à la base de loisirs du lac. Relier les deux centres urbains par une passerelle piétonne et un espace public commun à la valorisation du lac et des berges sur les 2 rives. Ouvrir et relier les cheminements en berges (promenade des marbres) des deux rives. Installation de tours d'observation dans l'axe de mise en scène de la Garonne (silhouettes urbaines dans le verrou Garonne-Neste).



Maison et parcours de la Garonne motrice entre Miramont de Comminges (3a) et St Gaudens (2a)

Création d'une maison de la Garonne motrice (animations) et parcours en boucle du centre au quartier des filatures sur l'autre rive, le long de la Garonne, du canal d'Aulné restauré et des îles de l'usine hydroélectrique. Réaménagement paysager de l'esplanade comme espace public majeur du bourg, tourné vers le miroir d'eau de la Garonne. Création d'un jardin sonore évoquant le bruit des filatures aux abords de l'ancienne usine hydroélectrique et d'un jardin évoquant le tissage au cœur du quartier des filatures.

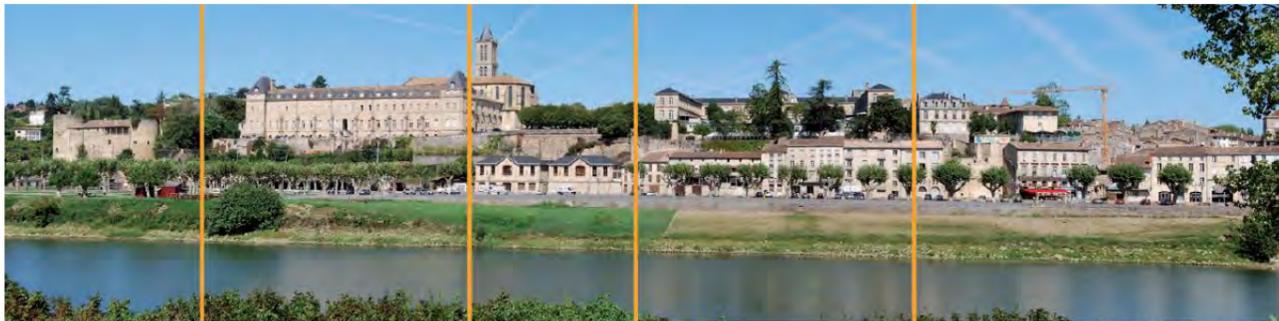
Un exemple de projet travaillé sur ce thème :

Valorisation de la façade fluviale de La Réole (33) : une relation majestueuse au fleuve à requalifier

Contexte :

- **Une façade fluviale patrimoniale remarquable avec un long quai:**

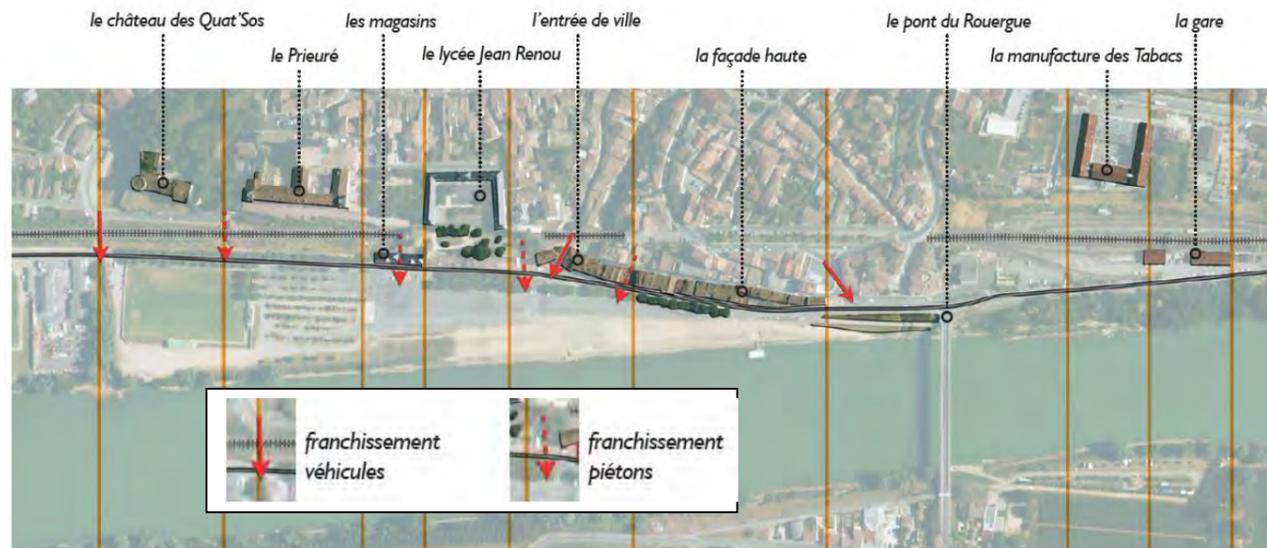
La Réole s'impose comme un site urbain phare de la vallée de Garonne par la qualité de sa façade fluviale. Le château des Quat'Sos, le Prieuré, le lycée Jean Renou, les maisons médiévales... organisent le front bâti en séquences architecturales distinctes, offrant une silhouette variée et riche au-dessus de la Garonne



Du château des Quat'Sos à l'entrée de ville

- **Un manque de dialogue entre le bâti, la ville haute et les bords du fleuve**

Les séquences architecturales successives qui rythment le paysage urbain et en font sa particularité, ne s'accompagnent pas d'un traitement particulier des quais. Les connexions piétonnes entre ville et berges coïncident pourtant souvent avec les limites de ces séquences, et pourraient être mises en avant par des aménagements adaptés. Bien que l'animation des quais soit assurée par le marché hebdomadaire et la foire annuelle d'octobre, leur usage au quotidien est rendu complexe par le manque de liens entre la ville haute et le fleuve et une coupure forte créée par le passage de la route en pied de façade et de la voie ferrée.



- **Un manque de valorisation et un traitement trop uniforme du quai et des berges**

Si la vue depuis le fleuve ou la rive gauche fait honneur au bâti, le traitement des berges ne valorise pas ce patrimoine, mais en donne au contraire une image plutôt négative. Le vaste espace des quais, recouvert en grande partie d'une nappe continue d'enrobé a été traité pour une vocation unique de stationnement, et présente une échelle démesurée.

L'aire de stockage en berges, les arrières du stade municipal et l'absence d'aménagement des berges donnent une image peu valorisante.



Aire de stockage en vis-à-vis du fleuve



Cours d'eau busé en contrebas de la ville

Proposition d'aménagement :

Il s'agit d'un aménagement séquencé des quais offrant plus de qualité visuelle et de confort d'usage pour retrouver des liens vers le fleuve.

Les liaisons piétonnes entre la ville et les quais sont soulignées par les aménagements et par des alignements arborés (plantés ou mobiles sur la zone utilisée par la foire annuelle), dessinant une nouvelle organisation de l'espace des quais, jusqu'à la rive opposée d'où la façade fluviale est la plus impressionnante.

Les plantations d'alignement « signal » mettent en avant les points de franchissement de la voie ferrée pour reconnecter la ville au fleuve (escaliers existants voire ascenseur urbain).

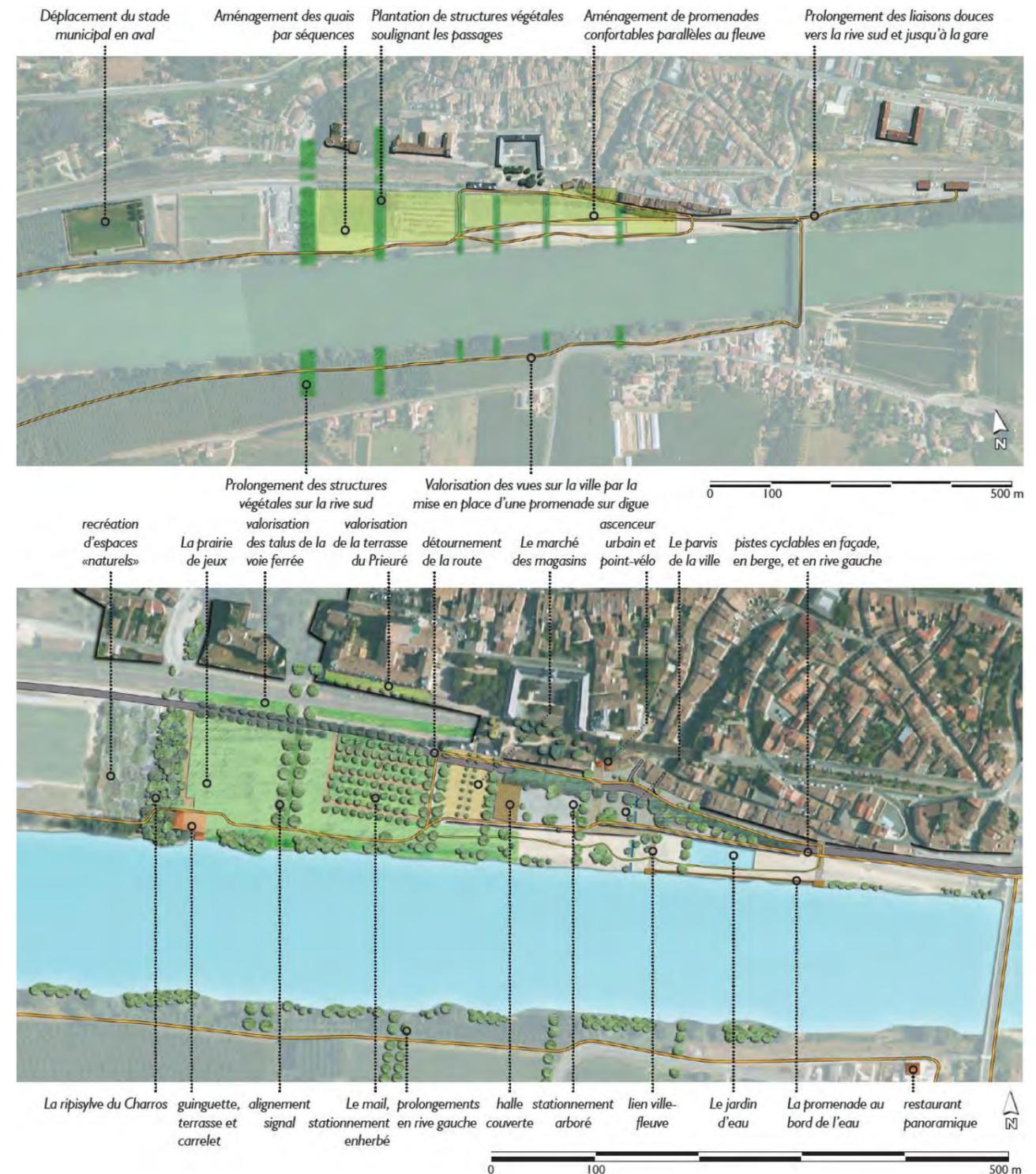
Les espaces des quais, sont ainsi organisés en scènes d'usages successifs délimitées par ces structures végétales et répondant aux différentes architectures de la façade urbaine qui les surplombent.

De l'amont à l'aval se succèdent ainsi :

- le jardin d'eau, établi sur la partie la plus fréquemment inondée des quais avec en prolongement une promenade au bord de l'eau et ponton
- le parvis de la ville, valorisé par le lien au fleuve et la présence du ruisseau Pimpin réouvert et remis en visibilité sur son extrémité ;
- le stationnement arboré lié à la halle couverte et à l'ascenseur urbain ;
- le marché des magasins ;
- le mail, avec du stationnement traité en enherbement renforcé et des plantations
- la prairie de jeux, vaste espace libre dégagé valorisant les covisibilités avec le château perché des Quat'sos (et l'aménagement paysager déjà réalisé en contrebas) avec une guinguette terrasse au bord de l'eau.

En parallèle au fleuve, les actions portent :

- Sur la création des circulations douces créées, depuis la gare et sur les deux rives : promenade sur digue en belvédère sur la rive opposée, piste cyclable sur berges et au pied de la façade, amélioration du franchissement du pont pour les modes doux
- La route déviée de quelques mètres permet de dégager devant les façades des trottoirs plus larges susceptibles d'accueillir des terrasses de cafés ou étals de commerçants.
- Le traitement végétal du talus de la voie ferrée et de la terrasse en belvédère du prieuré.



Pour en savoir plus, voir phase 2 de l'étude pilotes Paysages de Garonne La Réole à Langon, www.lagaronne.com

Des partenaires spécifiques à mobiliser :

Différents partenaires techniques et financiers ont été identifiés durant la conduite des études pilotes du Sméag pour l'appui à des projets bourg-fleuve (en complément des financements de type plan Garonne Fnadt/Feder et de l'appui technique Sméag/Dréal) :

- CAUE ou services urbanisme des collectivités concernées
- Conseil général/Conseil régional/Pays : aides pour le développement des centres-bourgs, des équipements liés à l'eau, à la valorisation du patrimoine ou du tourisme
- Services des routes ou déplacements (CG, intercommunalités selon compétences) pour améliorer les déplacements doux (points de franchissement, bas-côtés, insertion pistes cyclables)
- VNF/Etat/DDT (gestion sur le DPF, compatibilité des aménagements avec risque inondation des PPRi)
- Dréal sur les sites classés (et leur paysagistes conseils), DRAC-STAP pour les monuments historiques classés, secteurs sauvegardés et protégés type AVAP (ex ZPPAUP),
- Associations de commerçants et riverains pour la concertation stationnement, ou l'installation d'activités pour animer les berges quais (type guinguette, marché, ventes diverses)
- Office de tourisme et acteurs du tourisme local et de navigation, associations locales (culture, environnement, patrimoine, randonnée, comité des fêtes) pour des actions d'animation événementielles pour favoriser la réappropriation des sites urbains
- Fondation du patrimoine, mécènes privés : appel au mécénat populaire (souscription) pour les projets de mise en valeur du patrimoine fluvial urbain
- Techniciens de rivières (collectivités, service CATER des CG) pour favoriser des actions environnementales en berges (aides Natura 2000, confortement et entretien des ripisylves ou zones humides).

Les travaux pédagogiques d'étudiants peuvent aussi ouvrir des sujets de réflexion et tracer des pistes d'action : des étudiants de école du paysage de Bordeaux (ENSAPBx) et laboratoire de recherche du CEPAGE, étudiants de géographie de l'Université Toulouse-labo GEODE, étudiants Master MEEF ESPE d'Aquitaine, Université de Bordeaux IV/Agen ont notamment participé à des projets en amont ou parallèle des études pilotes Sméag.

POINTS A RETENIR

→ Des liens vivants et durables, entre populations urbaines et fleuve.

Les projets pilotes basés sur des propositions de paysagistes-urbanistes ont naturellement plus travaillé sur les aspects fonctionnels et visuels pour renforcer les liens entre bourg et fleuve :

- requalifier des accès ou créer des liaisons et promenades piétonnes et cyclables
- requalifier ou créer des espaces publics multi-usages en bord de Garonne ou dans l'espace intermédiaire entre le bourg et le fleuve (type de villes en retrait)
- mettre en scène les co-visibilités entre sites urbains, façade fluviale ou (re)créer des ouvertures visuelles ponctuelles dans les boisements de la plaine inondable ou de la berge.

Mais il y a bien sûr tout un **volet d'animations**, environnementales, culturelles, ludiques qui peuvent être initiées en parallèle aux réflexions d'aménagement spatial afin de favoriser la sensibilisation des populations au fleuve, l'appropriation de lieux souvent peu connus et faire vivre cette culture Garonne.

Ainsi, durant l'élaboration des études pilotes dans le dpt. 82, deux actions ont pu être menées en collaboration avec des jeunes de centres de loisirs autour des perceptions du fleuve.

Le parcours artistique « Artère, Circulez ! Tout est à voir ! » (Val de Garonne agglomération 47 - juin-sept 2014) a été aussi l'occasion de révéler certains sites de Garonne où des projets sont en émergence (ex oeuvre land art installé sur le site de Lagrère, dont le projet est engagé).

Il est donc recommandé de se rapprocher dès l'amont des réflexions d'aménagement, du tissu associatif culturel, de loisirs, du patrimoine ou de l'environnement qui peut en retour par ses activités ou usages élargir la vision et surtout participer à l'avancement du projet bourg-fleuve.

→ Réactiver la mémoire « Garonne ».

Dans les bourgs en zone inondable, il faut favoriser les échanges entre les générations (anciens et nouveaux résidents) pour permettre la transmission de l'expérience, des savoir-faire, des valeurs liées à la vie au bord du fleuve qui sont encore bien présente (culture Garonne, solidarité...).

Quand les bourgs se trouvent dans une situation de recul par rapport au fleuve, les liens se sont plus vite effilochés ; il est donc important de rechercher la mémoire d'anciens usages et lieux de pratiques (plages, accès, postes de pêches, points de vue...) de redécouvrir le patrimoine de la plaine relié au fleuve en n'oubliant pas les éléments rappelant les crues ; ces éléments clés, mis en relation permettent l'appropriation du territoire et des relations entre les hommes et le fleuve. En effet, comme l'ont souligné les enquêtes, les pratiques collectives d'aller « à Garonne » ont finalement disparu des modes de vie en très peu de temps (depuis les années 70) et ces anciens pratiquants et connaisseurs, porteur d'une culture Garonne vont devenir moins nombreux.

→ Intégrer la Garonne aux réflexions urbaines sectorielles...

Les réflexions d'urbanisme sont souvent focalisées au départ sur l'amélioration de fonctionnement du centre-ville ou de certains secteurs ou thèmes d'usages...Se retourner sur le fleuve, c'est d'abord penser à intégrer également les bords de Garonne dans ces démarches sectorielles pour éviter les usages « par défaut » qui les caractérisent depuis les années 70 (stationnement, friches, step ou activités peu valorisantes présentes sur les zones urbaines) : projet de ville ou de quartier, plan de gestion de sites classés, démarche AVAP (ex ZPPAUP), voire même un contrat de rivière traversant le bourg... En cela le travail des études pilotes pour renouer avec

Garonne a parfois déclenché ce réflexe : La Réole a valorisé la Garonne dans sa candidature au label « ville d'Art et d'histoire » et a intégré le travail sur la valorisation du quai et de la façade fluviale dans son projet de ville « La Réole 2020 ». De premières actions ont été engagées ou vont émerger avec des financements Plan Garonne (liaison gare-quai-ville par aménagement de l'ancien chemin de halage, belvédère du prieuré et traitement du talus).

A Verdun sur Garonne, la Garonne sera intégrée au projet patrimonial de la démarche AVAP.

A Bourret, le projet pilote est venu conforter et élargir la portée de la démarche en cours sur le réaménagement du centre-bourg (centré sur la voirie, le stationnement au centre-ville) : lors des réunions sur le projet, la population et les associations exprimaient à plusieurs reprises la nécessité de faire « quelque chose » aussi sur la Garonne. L'équipe municipale a donc encouragé l'articulation et la cohérence entre le projet urbain du plateau et les propositions de valorisation en bord du fleuve et de l'affluent de la Tessonne. A l'issue de l'étude Sméag, les propositions du site pilote ont été phasées et vont être mises en œuvre (dépôt d'un dossier de subvention Plan Garonne).

→ **Retourner les bourgs vers le fleuve, nécessite aussi du temps et une vision d'urbanisme et d'aménagement à long terme...**

Il est souvent nécessaire d'anticiper sur des terrains clés (acquérir, placer en emplacement réservé sur le PLU, OAP, classement de protection à l'art L123. 1.5.7...) :

- des espaces en bord du fleuve proches du bourg, mais aussi le cas échéant sur les deux rives (permettant des usages différenciés ou de liaison entre les deux rives et/ou deux quartiers),
- des espaces de déplacements doux dans l'épaisseur du territoire (liaisons perpendiculaires pour accéder au fleuve et longer et mailler vers bourgs voisins) ou pour des aménagements de transition entre zones urbaines et zones naturelles plus sensibles du fleuve (jardins collectifs, parc, zone agricole ou boisées, aires de jeux, allées larges ou mails faisant office de « portes de Garonne »...).
- ou a contrario, pour délocaliser ou supprimer dans les espaces de Garonne à valoriser des « points noirs paysagers » ou peu appropriés avec la vocation future d'espace public de nature et loisirs : friches industrielles, hangars, activités économiques ou de loisirs bruyants... Ainsi lors du projet d'étude pilote de valorisation de la façade fluviale de La Réole, les acteurs ont pris conscience de l'impact des murs du stade municipal occultant les vues sur le fleuve et dépréciant le site du Château (réflexion sur l'amélioration de la transparence des clôtures ou du déplacement à terme du stade en dehors du site patrimonial).

En milieu urbain, les opérations (type réaménagement des quais à La Réole) peuvent être plus ambitieuses et coûteuses par les surfaces d'espaces publics traités, les impacts sur la voirie ou de restauration de bâtiments, des actions de renaturation plus importante ou par les coûts d'acquisitions foncières. Le portage du projet dans le temps est nécessaire, pour la conduite des études jusqu'aux travaux, les éventuelles acquisitions et le phasage des opérations et l'inscription des opérations et actions d'animation dans les documents d'urbanisme ou les schémas de développement touristique.

→ **S'approprier...**

De manière générale, les projets proposés dans l'étude pilote lorsqu'ils sont repris par les maîtres d'ouvrage locaux sont bien évidemment rarement mis en œuvre dans leur globalité. Les projets pilotes n'ont pas été conçus comme des « projets clés en main ». Ils donnent une image des objectifs recherchés, et il y a bien une étape intermédiaire d'études plus fines de maîtrise d'œuvre à conduire, avant travaux pour amender, adapter le projet aux besoins et mettre en scène les éléments du programme au plus près des besoins locaux.

Il est important d'assurer un suivi et une communication (Sméag, Dréal ou partenaires locaux ayant suivi l'étude pilote) pour que l'ambition de la démarche initiale d'un projet exemplaire, adapté au contexte naturel et aux perceptions locales, soit bien tenue au fil de la mise en œuvre.

L'appui de partenaires extérieurs comme le CAUE est utile pour aider les collectivités n'ayant pas de service urbanisme ou de paysagistes à engager les projets (études préliminaires, élaboration des CCTP...) : cette démarche partenariale CAUE/Sméag a ainsi été engagée avec les communes de Casseuil, St Macaire, Muret pour donner suite aux projets pilotes ou à des projets subventionnés par le Plan Garonne.

→ **Relier...**

Les cheminements pour les modes doux pour accéder et longer le fleuve depuis le bourg, rejoindre les bourgs voisins correspondent à des attentes sociales fréquentes : la réouverture ou création de voies notamment par les chemins de halage disparus, des quais ou des digues, le maillage avec des projets structurants (piste cyclable, vélo voie verte, sentier corridor Garonne), la rénovation de passages (dégagement ou réfection d'escaliers, tunnels, aqueducs, pontons...), la création de passerelles ou l'aménagement confortable des ponts (en activité ou fermés) pour le passage des piétons cycles. [\(cf. fiche accéder, cheminer sans dénaturer\)](#)

Mais des actions de connexion moins courantes ont été imaginées : ascenseur urbain entre le haut et bas de la ville à La Réole (nouvel ouvrage) ou réhabilitation de l'ancien monte-charge de la gare, remise en fonctionnement d'un bac, tyrolienne installée ponctuellement entre deux rives...

→ **Anticiper...**

Dans le contexte de réchauffement climatique, les populations résidant en centre ville vont subir les effets des îlots de chaleur urbain. Les bords de Garonne offrent ainsi des lieux de fraîcheur et de dépaysement facilement accessibles dans le centre ou à proximité des bourgs, sous réserve de prévoir des liaisons douces et d'assurer une végétalisation des espaces si nécessaire car les quais sont souvent devenus des lieux chauds où dominant le minéral (parkings, disparition de la végétation d'ombrage...).

→ **Sensibiliser...**

Des clarifications ont aussi été nécessaires pour les acteurs locaux sur les possibilités d'intervention sur le domaine public fluvial de la Garonne, sur les servitudes publiques (halage, pêche...) et sur la réglementation pouvant protéger les berges et le lit (Natura 2000, APPB, PPRI...). [\(cf. fiche accéder, cheminer sans dénaturer\)](#)

Les projets travaillant sur ce retournement des bourgs vers le fleuve, méritent aussi d'être suivis dans le temps dans le cadre de l'observatoire photographique inter-régional des paysages de Garonne de la Dréal Midi-Pyrénées. L'outil proposé aux collectivités permet de sensibiliser, d'évaluer et d'anticiper des effets de pression sur les milieux naturels ou des aménagements nécessaires avec le temps.

REALISATIONS, IÇI OU AILLEURS...

Réalisé

Dans les villes...

- **Toulouse et Communauté urbaine :**
 - Piétonnisation et aménagement des espaces publics du centre-ville dans l'esprit d'une ouverture vers le quai et le fleuve, depuis 2010.
 - Plan guide du grand Parc Garonne à l'horizon 2030 (mai 2012 - 40 opérations pilotes prévues sur le territoire de l'agglomération) : ouverture du quai Saint Pierre par un emmarchement vers la Garonne et les quais (2014).
 - Toulouse Plage sur la prairie des filtres ou l'île du Ramier depuis 2003.
- **Bordeaux et Communauté urbaine**
 - Réaménagement des quais de Bordeaux, mise en place de navettes fluviales entre les deux rives.
- **Agen et Communauté d'agglomération :**
 - Création du PNUFAG parc naturel urbain fluvial de l'agglomération agenaise (actions réalisées et à venir) : travaux et animations sur berges et quais d'Agén, nettoyage du quai et des berges, aménagement de pontons et cheminements sur berges, animations événementielles les dimanches avec fermeture de la voie sur berges pour faciliter l'accès aux piétons.
- **Marmande**
 - Aménagement du parc de la Filhole et d'une plage de baignade, et liaisons piétonnes avec la ville haute.

Et dans les petits bourgs...

- Aménagements et animations du village de Couthures sur Garonne (47 - 400 hab.) développés depuis 2006 en lien avec l'espace touristique Gens de Garonne : maison expo-scénovision, balades en bateau, guinguette, promenades en berges et sur le sentier de la digue, expos et ateliers à l'ancienne corderie, mise en scène des repères de crue...(poursuite d'actions avec le plan Garonne en 2014).
- Auvillar (82 - un peu moins de 1000 hab.) : Restauration de la cale, animations de l'ancien port d'Auvillar, valorisation des deux belvédères de la ville Haute (poursuite d'actions avec le plan Garonne en 2014).
- Gourdan-Polignan (31 - env. 1500 hab) : espace public aménagé en bord de Garonne, animation descente de radeaux (Gagaronnaise), acquisition de foncier en berges.

A venir, en cours

(avec notamment les aides du Plan Garonne ou sur le territoire des études pilotes)

- **sur le territoire de l'étude pilote Garonne Marmandaise (47)**
 - Création d'un espace public entre canal et Garonne avec belvédère sur la Garonne, commune de Lagrère (47 étude engagée en 2013, suite projet étude pilote Sméag) : animation sur site avec des œuvres artistiques de juin à sept 2014 dans le cadre de l'animation culturelle de Val de Garonne Agglomération en juin 2014 « Artère Circulez tout est à voir ! ».
- **sur le territoire de l'étude pilote Garonne de La Réole à Langon et St Macaire (33)**
 - La Réole : Etude de faisabilité de la mise en valeur de l'entrée de ville par les quais ; Travaux aménagement paysager, liaison douce gare-centre par le chemin de halage ; Travaux de mise en valeur du belvédère du prieuré au dessus du quai ; Garonne toute ! (animations manifestation 6 au 8 juin 2014 par La Com.Com du Réolais).
 - Réappropriation des quais de Langon : opération citoyenne de sensibilisation et de nettoyage le dimanche 6 juillet 2014.
 - Réhabilitation du port de St Macaire, étude préalable de valorisation d'un espace public entre Garonne et cité.
- **sur le territoire de l'étude pilote Garonne des terrasses (82)**
 - Bourret, projet de liaison bourg-fleuve (promenade des sens, passerelle, valorisation d'espaces publics).
- **CC du Vallon d'Artolie (33)**
 - Etude de faisabilité pour la réappropriation de la façade fluviale, requalification des quais (Plan Garonne) : actions réalisées ou en cours pour la renaturation et des animations citoyennes sur l'île Raymond à Paillet.
- **Cazères (31)**
 - Création du parcours Garonne en ville en lien avec les 3 autres projets Garonne : la roselière fluviale (réalisée en 2013), la future maison Garonne (réhabilitation du hangar naval, écomusée autour de la batellerie), le jardin Garonne en belvédère sur le fleuve (en cours d'achèvement). Actions citoyennes sur les sites.
- **Muret (31)**
 - Plage et zone verte du quartier Robineau : aménagement d'une plage et d'une zone ludique ouverte sur le fleuve.